

## SMABTP,

### UN PARTENAIRE À VOS CÔTÉS

SMABTP est l'assureur de référence du bâtiment et de l'immobilier. Grâce à une parfaite connaissance des besoins de chaque profession, SMABTP propose des produits d'assurance complets, adaptés à chaque métier et permettant de couvrir tous les risques auxquels peuvent être confrontés les professionnels.

Leader du marché, il accompagne depuis 160 ans tous les intervenants à l'acte de construire et contribue à leur réussite ainsi qu'à leur développement.

## Le conseiller SMABTP,

### UN SPÉCIALISTE À VOTRE ÉCOUTE

Interlocuteur privilégié et en contact régulier avec vous, votre conseiller SMABTP vous aide à définir ou faire évoluer votre système de garanties.

Sa connaissance de votre métier et de ses risques lui permet de vous recommander les solutions les plus adaptées à votre entreprise.

À votre écoute pour prendre en compte la réalité économique de vos activités et bien entendu de vos attentes en matière d'assurance, il apporte des réponses précises à chacune de vos interrogations.

Retrouvez-nous sur  

**SMABTP** - SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE  
DU BÂTIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS

Société d'assurance mutuelle à cotisations variables,  
entreprise régie par le Code des assurances,  
RCS PARIS 775 684 764  
8 rue Louis Armand - CS 71201 - 75738 PARIS CEDEX 15

**SMA SA**  
Société anonyme à directoire et conseil de surveillance,  
entreprise régie par le Code des assurances, au capital  
de 12 000 000 € - RCS PARIS 332 789 296  
8 rue Louis Armand - CS71201 - 75738 PARIS CEDEX 15

[www.groupe-sma.fr](http://www.groupe-sma.fr)



Conception : eurokapi - Réalisation : Rio Bravo - Crédit photo : Fotolia - Document non contractuel - Reproduction interdite - Référence : PB0730D - Avril 2019 - SMA



# MULTIRISQUE LOCAUX PROFESSIONNELS

LA SOLUTION D'ASSURANCE POUR VOS LOCAUX

 **Optimisez**  
la protection de vos locaux  
et de leurs contenus





## NOTRE SOLUTION, LA RÉPONSE À VOS BESOINS



# MULTIRISQUE LOCAUX PROFESSIONNELS,

LA SOLUTION D'ASSURANCE SUR MESURE  
POUR LA PROTECTION DE VOS LOCAUX

## VOS RISQUES SONT SPÉCIFIQUES

Les locaux professionnels sont de nature et de destination très variées : bureaux, ateliers, dépôts, garages...

Selon la nature de l'activité ou de la situation géographique, les biens présentent des risques de nature différente. Un sinistre peut bloquer le fonctionnement de votre structure et de lourdes conséquences peuvent en découler :

- >> **baisse ou interruption de votre activité et donc de votre chiffre d'affaires,**
- >> **dégradation ou destruction de votre patrimoine immobilier, ou si vous êtes locataire, responsabilité vis-à-vis du propriétaire,**
- >> **destruction des machines de fabrication et des marchandises...**

Ces risques doivent être correctement appréhendés.

**Avec SMABTP, vous disposez d'un savoir-faire et d'une expertise uniques dans l'assurance des métiers de la construction.**

**En France, 2 entreprises sur 3  
ne survivent pas aux  
conséquences d'un incendie**

### ► UNE SOLUTION D'ASSURANCE SPÉCIALEMENT CONÇUE POUR ASSURER LES LOCAUX DE TOUS LES PROFESSIONNELS :

- **MULTIRISQUE LOCAUX PROFESSIONNELS** permet d'assurer :
  - tous les types de locaux à usage professionnel : ateliers, dépôts, garages, commerces ;
  - les biens à usage professionnels qui y sont contenus : machines, outillages, matériels informatiques, marchandises, approvisionnements...
- En cas de multiples locaux professionnels, il est possible, pour chaque local, de personnaliser les garanties au sein d'un seul et même contrat.

### ► UN CONTRAT D'ASSURANCE COMPRENANT TOUTES LES GARANTIES INDISPENSABLES :

- Une formule adaptée à chaque situation, que vous soyez locataire ou propriétaire occupant ;
- Dommages, responsabilités consécutives à un sinistre, défense pénale et recours, frais et pertes consécutives, attentats et actes de terrorisme, émeutes, mouvements populaires, Assistance : toutes ces garanties indispensables sont déjà comprises dans la formule Sécurité.

### ► UNE TARIFICATION AU PLUS JUSTE, RÉSULTANT DES CHOIX DE L'ASSURÉ :

- 2 formules de garantie : Sécurité et Sérénité ;
- 3 niveaux de franchise ;
- De 15 à 17 options selon la formule choisie, pour répondre au mieux à vos besoins, avec notamment le dégât des eaux, le vol, les pertes financières...

## QUELQUES CONSEILS

Évaluez bien le contenu de votre local. Vos matériels doivent être évalués en valeur de rachat à neuf et vos marchandises en valeur d'achat/prix de revient.

Vérifiez que les déclarations faites à votre assureur sont toujours en conformité (serrures, système d'alarme...). Pensez à une démarche préventive : certains systèmes de sécurité permettent une baisse de votre cotisation.

N'oubliez pas de déclarer le stockage de matières dangereuses, notamment des cuves de carburant ainsi que vos éventuelles pompes qui peuvent être garanties.

# MULTIRISQUE LOCAUX PROFESSIONNELS :

des locaux bien assurés pour vous concentrer sur votre activité

## DEUX FORMULES DE GARANTIE

### FORMULE SÉCURITÉ

Pour couvrir l'essentiel, avec les garanties suivantes :

- incendie et risques annexes (explosion, foudre, chute d'avion et choc de véhicules terrestres à moteur),
- dommages aux appareils électriques,
- tempête, grêle et poids de la neige sur les toits,
- frais et pertes consécutifs à un sinistre,
- responsabilités consécutives à un sinistre,
- attentats et actes de terrorisme, émeutes, mouvements populaires,
- catastrophes naturelles,
- défense pénale et recours suite à accident,
- assistance.

### FORMULE SÉRÉNITÉ

Pour une couverture optimale, avec les garanties suivantes :

- incendie et risques annexes (explosion, foudre, chute d'avion et choc de véhicules terrestres à moteur),
- dommages aux appareils électriques,
- tempête, grêle et poids de la neige sur les toits,
- frais et pertes consécutifs à un sinistre,
- responsabilités consécutives à un sinistre,
- attentats et actes de terrorisme, émeutes, mouvements populaires,
- catastrophes naturelles,
- défense pénale et recours suite à accident,
- assistance,
- dégâts des eaux et gel,
- bris de glace,
- vandalisme,
- vol,
- événements naturels à caractère exceptionnels,
- indemnisation +,
- aménagements extérieurs,
- garantie tous risques sauf,
- effondrement.

## DE 15 À 17 GARANTIES OPTIONNELLES SELON LES FORMULES

### OPTIONS

- les dégâts des eaux et le gel,
- les bris de glace,
- le vandalisme,
- le vol,
- les biens en exposition,
- les installations de distribution de carburant,
- les marchandises en chambre froide,
- la Responsabilité civile du propriétaire de l'immeuble,
- le matériel et les marchandises transportées,
- le bris de machine sédentaire,
- le bris de machine informatique et bureautique,
- le bris informatique nomade,
- les frais supplémentaires d'exploitation,
- les pertes d'exploitation,
- la perte de valeur vénale du fonds de commerce,
- le bris de matériel à énergie renouvelable,
- le surcroît d'activité à 100 %.

## VOS BÉNÉFICES

### VOUS EXERCEZ EN TOUTE SÉCURITÉ

Grâce au contrat MULTIRISQUE LOCAUX PROFESSIONNELS, vous êtes rassuré : vos locaux ainsi que leur contenu sont bien assurés ; vous pouvez donc vous concentrer sur votre activité.

### VOUS GAGNEZ EN SÉRÉNITÉ

En cas de sinistre majeur, votre compte de résultat est conservé si vous souscrivez les garanties « perte d'exploitation » ou « frais supplémentaires d'exploitation seuls ». Le contrat MULTIRISQUE LOCAUX PROFESSIONNELS garantit ce qui est essentiel : la survie de votre entreprise. La reprise de votre activité est facilitée et votre trésorerie préservée.

## LE PLUS DE SMABTP

Vos investissements sont bien protégés !

Dans la formule Sérénité, les événements climatiques exceptionnels sont garantis, de la coulée de boue aux avalanches.

## ET AUSSI,

SMABTP met aussi à votre disposition des solutions d'assurance pour couvrir :

- les responsabilités liées à votre activité,
- vos véhicules,
- vos obligations conventionnelles,
- les conséquences financières liées à une fraude ou à une cyberattaque...

